



Secrétariat Général

**CONVOCAION AU
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2006**

Mes chers collègues,

En conformité avec l'article L. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville, le jeudi 29 juin 2006 à 19 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Adoption de la Charte – Montreuil – Handicap

Rapporteur : D. RIDARD

Il sera proposé de voter une suspension de séance à l'effet de donner la parole au public et plus particulièrement aux représentants de la commission des personnes handicapées et aux membres de l' Association française contre les myopathies (AFM) puis, après reprise de la séance afin de procéder au vote portant adoption de la Charte, il sera proposé de voter une suspension de séance pour une durée de cinq minutes, pour permettre la signature de la charte.

<><><>

Approbation des comptes-rendus du conseil municipal du 15 décembre 2005, 19 janvier et 23 mars 2006

<><><>

Questions et réponses orales

<><><>

Vœu :

Vœu pour la solidarité et la mobilisation envers les enfants sans papiers scolarisés à Montreuil.

<><><>

Aménagement des temps de l'enfant et projet éducatif global.

Rapporteur : P DARRE

<><><>

Projets de délibération :

1. Compte administratif et affectation des résultats - exercice 2005 – Ville

Rapporteur : L. MALAGNOUX

Ne prend pas part au vote (art L 2121-14 du CGCT) : J P BRARD

2. Décision modificative N° 2 du budget primitif 2006 - budget supplémentaire - Ville.

Rapporteur : L. MALAGNOUX

3. Rapport concernant l'utilisation du fonds de solidarité des communes de la région Ile de France (FSRIF) et l'affectation de la dotation de solidarité urbaine dont la ville a été bénéficiaire au titre de l'année 2005.

Rapporteur : L. MALAGNOUX

4. Compte administratif et affectation du résultat - exercice 2005 – Assainissement.

Rapporteur : L. MALAGNOUX

Ne prend pas part au vote (art L 2121-14 du CGCT) : J P BRARD

5. Ouvertures et virements de crédits - Décision modificative N° 1 du budget primitif 2006 - budget supplémentaire - Assainissement.

Rapporteur : K. POULARD

6. Compte administratif et affectation du résultat - exercice 2005 - Cinéma municipal Georges Méliès.

Rapporteur : C. PESSIN GARRIC

Ne prend pas part au vote (art L 2121-14 du CGCT) : J P BRARD

7. Ouvertures et virements de crédits - Décision modificative N° 2 du budget primitif 2006 - budget supplémentaire - cinéma municipal Georges Méliès.

Rapporteur : C. PESSIN GARRIC

8. Approbation du compte de gestion du Trésorier municipal - exercice 2005 – Ville.

Rapporteur : L. MALAGNOUX

9. Approbation du compte de gestion du Trésorier municipal - exercice 2005 – Assainissement.

Rapporteur : L. MALAGNOUX

10. Approbation du compte de gestion du Trésorier municipal - exercice 2005 - Cinéma municipal Georges Méliès.

Rapporteur : L. MALAGNOUX

11. Acceptation du contrat de délégation de service public pour la gestion d'un service de transport collectif propre à la demande sur le territoire communal du 1er juillet 2006 au 30 juin 2011.

Rapporteur : D. RIDARD

12. Lancement d'un Agenda 21 local à Montreuil.

Rapporteur : E. BUNIO

13. Approbation et signature d'une convention de partenariat avec l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE) Ile-de-France pour assistance technique individuelle à l'élaboration de la démarche Agenda 21 de Montreuil.

Rapporteur : E. BUNIO

14. Approbation de la modification du plan d'occupation des sols (POS) sur le secteur des murs à pêches.

Rapporteur : J.J. JOUCLA

15. Autorisation au Maire à signer les avenants à passer avec les entreprises pour les marchés de travaux de réhabilitation du stade nautique.

Rapporteur : J. P. BLANCHARD

16. Stade nautique Maurice THOREZ : Règlement intérieur.

Rapporteur : S VALLET

17. Nouveaux tarifs d'entrée du stade nautique Maurice THOREZ à compter d'août 2006.

Rapporteur : S VALLET

18. Convention de mise à disposition du stade nautique Maurice THOREZ : au Red Star Club de Montreuil (RSCM) pour l'organisation d'activités nautiques de loisirs.

Rapporteur : S VALLET

19. Opération Cœur de Ville - Approbation du dossier de réalisation de la zone d'aménagement concertée « ZAC Cœur de Ville » .

Rapporteur : P DARRE

20. Approbation de la convention entre la ville de Montreuil et l'association Bambino.

Rapporteur : D RIDARD

21. Approbation de la convention entre la ville de Montreuil et l'association "Où tu crêches".

Rapporteur : D RIDARD

22. Approbation de la convention entre la ville de Montreuil et l'association "les Bambins de la Noue".

Rapporteur : D RIDARD

23. Dossier de consultation des entreprises pour les travaux de restructuration des anciens locaux du collège Paul Eluard.

Rapporteur : J. P. BLANCHARD

24. Autorisation au Maire à signer les marchés négociés à passer avec les entreprises pour les lots 2 – 3 et 5 pour les travaux de construction de l'école Louise Michel.

Rapporteur : J. P. BLANCHARD

25. Autorisation au Maire à signer les marchés négociés à passer avec les entreprises pour les lots 2 et 10 pour les travaux de restructuration du groupe scolaire Nanteuil et extension de l'école maternelle ainsi que du centre de loisirs.

Rapporteur : J. P. BLANCHARD

26. Approbation de la programmation 2006 du contrat de ville 2000-2006 - en fonctionnement.

Rapporteur : D. ATTIA

27. Convention régionale pour la ville 2000-2006 : programmation 2006 relative à l'attribution des subventions régionales de fonctionnement dans le cadre de la politique de la ville.

Rapporteur : D. ATTIA

28. Attribution de subventions sur projet aux associations dans le cadre de la programmation 2006 du contrat de ville 2000-2006.

Rapporteur : D. ATTIA

29. Approbation du versement d'une subvention d'équipement à l'OPHM pour participation aux travaux de mise aux normes du local situé 5, rue de la Révolution.

Rapporteur : D. ATTIA

Ne prennent pas part au vote (art L 2131-11 du CGCT) : MM J.J. SEREY, J.J. JOUCLA, J.P. BLANCHARD, F.MOLOSSI, D.MOSMANT, Mmes M.H. CARLIER et M CLASTRES

30. Acceptation de la convention à passer avec le SIPPAREC concernant la redevance d'occupation du domaine public.

Rapporteur : K. POULARD

31. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2005.

Rapporteur : K. POULARD

32. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2005

Rapporteur : K. POULARD

33. Modification du règlement de l'espace public et des tarifs des droits de voirie et de stationnement.

Rapporteur : K. POULARD

34. Autorisation donnée au Maire de signer le marché relatif à la mise en conformité de la signalisation lumineuse tricolore avec l'entreprise LESENS.

Rapporteur : A. BABUT

35. Acceptation du Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.), relatif aux travaux d'aménagement des lignes de bus.

Rapporteur : A. BABUT

36. Acceptation de la convention avec l'AFUL La Noue définissant les modalités d'entretien des espaces extérieurs du quartier La Noue.

Rapporteur : J. P. BLANCHARD

Ne prend pas part au vote (art L 2131-11 du CGCT) : J.J. SEREY

37. Acceptation de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage donnée de l'AFUL La Noue à la ville de Montreuil concernant la mise en place de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers et des emballages ménagers.

Rapporteur : K. POULARD

Ne prend pas part au vote (art L 2131-11 du CGCT) : J.J. SEREY

38. Demande de subvention d'investissement à la Région Ile-de-France, pour l'implantation de points d'apport volontaire enterrés, destinés à la collecte des déchets ménagers et des emballages ménagers dans le quartier La Noue, situé en zone urbaine sensible (ZUS), et approbation du plan de financement de cette opération.

Rapporteur : D. ATTIA

39. Acceptation de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage donnée de l'Office Public de l'Habitat Montreuillois à la ville de Montreuil concernant la mise en place de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers et des emballages ménagers à la résidence Montreau Le Morillon.

Rapporteur : K. POULARD

Ne prennent pas part au vote (art L 2131-11 du CGCT) : J.J. JOUCLA, J.J. SEREY, J.P. BLANCHARD, E. SANETRA, A. LE CŒUR

40. Demande de subvention d'investissement à la Région Ile-de-France, pour l'implantation de points d'apport volontaire enterrés destinés à la collecte des déchets ménagers et des emballages ménagers dans le quartier Montreau - Le Morillon situé en zone urbaine sensible (ZUS), et approbation du plan de financement de cette opération.

Rapporteur : D. ATTIA

41. Adaptation des tarifs du stationnement payant.

Rapporteur : J. ZEGUERMAN

42. Demande de subvention relative à la mise aux normes d'accessibilité handicapé de 16 points d'arrêts de la ligne de bus 129 et acceptation de la délégation de maîtrise d'ouvrage de l'Etat au profit de la commune de Montreuil pour la mise aux normes UFR de 10 arrêts de la ligne de bus 129 situés sur la RN 302.

Rapporteur : J. ZEGUERMAN

43. Acceptation de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la ville de Montreuil au conseil général de Seine-Saint-Denis relative à la réalisation d'un plateau surélevé rue du Progrès et rue Voltaire et à la pose de mobilier urbain rue Robespierre.

Rapporteur : J. ZEGUERMAN

44. Autorisation donnée au Maire de signer les marchés relatifs aux travaux d'aménagement de la rue Edouard Branly avec l'entreprise COLAS Ile de France-Normandie pour le lot n°1 « voirie – réseaux - signalisation » et l'entreprise LESENS pour le lot n°2 « Eclairage public ».

Rapporteur : A BABUT

45. Liste complémentaire des bénéficiaires du remboursement de la taxe des ordures ménagères, au titre du service d'enlèvement des déchets industriels et commerciaux.

Rapporteur : K. POULARD

46. Acceptation du principe de la prise en charge matérielle et financière par la Ville de l'enlèvement des graffitis visibles depuis la voie publique sur des propriétés privées.

Rapporteur : K. POULARD

47. Acceptation du tarif de mise à disposition de composteurs aux habitants montreuillois.

Rapporteur : K. POULARD

48. Mandat aux représentants de la ville en vue de la dissolution anticipée de la société d'économie mixte "Habiter Montreuil" - SEM HAMO.

Rapporteur : L. MALAGNOUX

49. Taxe sur les spectacles - exonération de principe des manifestations sportives.

Rapporteur : S. VALLET

50. Garantie de la Ville à hauteur de 100 %, à la S.A. d' H.L.M. de la Région Parisienne (SAREPA) pour un prêt global de 1 850 116 € consenti par la Caisse des dépôts et consignations, destiné à financer l'opération de construction neuve de 17 logements collectifs (16 PLUS et 1 PLA-I), sis 49/53, rue Victor Hugo (Ilot 104-lot n° 3) à Montreuil (délibération modificative des 16 décembre 2004 et 29 septembre 2005).

Rapporteur : L MALAGNOUX

51. Acceptation de la modification du capital social de la SEMIMO

Rapporteur : L. MALAGNOUX

52. Garantie de la Ville à la SA d'H.L.M EFIDIS pour un prêt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations de 2 762 652 euros nécessaire au financement de l'opération de réhabilitation de 159 logements PALULOS 9 sise avenue du Président Salvador Allende à Montreuil.

Rapporteur : L MALAGNOUX

53. Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : L. MALAGNOUX

54. Création d'emplois saisonniers

Rapporteur : L. MALAGNOUX

55. Versement de bourses d'études et de recherches dans le cadre des échanges internationaux

Rapporteur : L. MALAGNOUX

56. Suppression d'un poste d'attaché faisant fonction de directeur général adjoint au tableau des effectifs.

Rapporteur : L. MALAGNOUX

57. Acceptation de la convention entre la ville de Montreuil et l'agence départementale d'information sur le logement en Seine-Saint-Denis (ADIL 93)

Rapporteur :M LUSSET CASALASPRO

58. Accord pour déposer les autorisations d'ordre réglementaire sur les parcelles communales AL 152 et AL 153 sises 44 rue Hoche à Montreuil dans le cadre de l'opération de construction neuve de douze logements en accession par la SNC Projetim.

Rapporteur :M LUSSET CASALASPRO

59. Approbation du plan de financement de l'étude pré-opérationnelle préalable à la mise en oeuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat « renouvellement urbain » .

60. Cession de la propriété communale sise 37 bis boulevard Rouget de Lisle cadastrée section BO n° 313 au profit de l'association France Euro Habitat (FREHA) et approbation d'une promesse de vente.

Rapporteur :M LUSSET CASALASPRO

61. Cession d'une partie de la propriété communale située à Saint Priest Taurion au profit de la communauté de communes des Monts d'Ambazac et Val du Taurion.

Rapporteur :M LUSSET CASALASPRO

62. Cession du lot n°10 de MOZINOR sis 2/24 avenue du Président Salvador Allende au profit de la SARL Attakus Collection ou de la SCI, en cours de constitution, créée spécialement à cet effet et approbation d'une promesse de vente.

Rapporteur :M LUSSET CASALASPRO

63. Accord donné à l'association « PROSES » de déposer les autorisations nécessaires au réaménagement envisagé dans la propriété communale mise à sa disposition 89 rue Alexis Pesnon.

Rapporteur :M LUSSET CASALASPRO

64. Bilan 2005 des cessions et acquisitions immobilières.

Rapporteur :M LUSSET CASALASPRO

65. Autorisation donnée à la société QUARTZ PROPETIES de déposer un permis de construire modificatif sur les parcelles cadastrées section CJ nos 115p, 116p, 117p et 289p sises 31 bis rue Nouvelle France et 73 à 79 rue Saint-Antoine.

Rapporteur :M LUSSET CASALASPRO

66. Acquisition par la ville de Montreuil d'une propriété située 45 rue des Ravins, cadastrée section AU n°15 appartenant à madame FAMIN.

Rapporteur :M LUSSET CASALASPRO

67. Demande de subventions à la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France, au Conseil Régional d'Ile de France et au Conseil Général de la Seine-Saint-Denis pour les travaux de rénovation de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse de Montreuil.

Rapporteur : C PESSIN-GARRIC

68. Avenant n°1 au protocole de coopération entre la ville de Montreuil et la ville de Changchun (Chine).

Rapporteur :J J JOUCLA

69. Convention entre la Ville de Montreuil et Paula GELLIS, artiste montreuilloise pour la réalisation d'une sculpture monumentale à CHANGCHUN en CHINE.

Rapporteur : C. PESSIN-GARRIC

70. Fixation d'un taux horaire pour des musiciens et danseurs diplômés sollicités pour être membres des jurys de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse (ENMD) de Montreuil.

Rapporteur : L. MALAGNOUX

71. Actualisation des tarifs des prestations à l'enfant au 1er septembre 2006.
Rapporteur : P DARRE

72. Actualisation des tarifs des ateliers et des activités de loisirs de la maison du Bas Montreuil Lounès Matoub pour l'année scolaire 2006-2007, à compter du 1er septembre 2006.
Rapporteur : D ATTIA

73. Actualisation des tarifs d'utilisation des installations sportives à compter du 1er septembre 2006.
Rapporteur : S VALLET

74. Actualisation des tarifs des salles municipales mises à disposition du public et des diverses prestations à compter du 1er janvier 2007.
Rapporteur : N VOISIN

75. Attribution de subventions à diverses associations.
Rapporteur : N VOISIN

76. Versement d'une subvention à l'association « FACE Seine-Saint-Denis » pour l'action « Passerelle Ecoles/entreprises ».
Rapporteur : N VOISIN

77. Signature d'une convention entre l'Etat et la ville de Montreuil relative à une subvention sur les programmes régionaux de santé « saturnisme ».
Rapporteur : F MOLOSSI

78. Autorisation au maire à signer une convention d'objectifs et de financement avec l'association "Taferka".
Rapporteur : T FRANCOIS

79. Attribution de subventions exceptionnelles à diverses associations sportives .
Rapporteur : S VALLET

80. Remboursement de frais de mission engagés par des élus du conseil municipal.
Rapporteur : A. KNOLL

Ne prennent pas part au vote (art L 2131-11 du CGCT) : MM J.P. BRARD, C. PESSIN GARRIC, P. DARRE, D. RIDARD, A. MAESANO, J.J. JOUCLA.

81. Acceptation de deux indemnités au titre du règlement de deux sinistres intervenus sur la ville de Montreuil.
Rapporteur : L MALAGNOUX

82. Transfert du marché Paul Signac du 30/32, Boulevard Aristide Briand et 2, Avenue Paul SIGNAC, sur le parvis aménagé devant le square Marcel Cachin.
Rapporteur : E BUNIO

83. Constat de la désaffectation de fait et déclassement de la parcelle P 46p, correspondant à l'ex-marché communal Paul Signac, sise au 30/32, Boulevard Aristide Briand et 2, Avenue Paul SIGNAC.

Rapporteur : E BUNIO

<><><>

Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations d'attribution :

Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des collectivités territoriales pour la période allant du 10 avril au 06 juin 2006.

A Montreuil, le 22 juin 2006

Le maire,

Jean-Pierre BRARD

Secrétariat général



ADDITIF A LA CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2006

Mes chers collègues,

En conformité avec l'article L. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, l'additif à la convocation du conseil municipal du 29 juin 2006, à l'effet de délibérer sur le point supplémentaire suivant inscrit à l'ordre du jour :

84. Dénomination d'une voie piétonne comprise entre la rue Buffon et la rue Victor Hugo

Rapporteur :

J. ZEGUERTAN

Montreuil, le 23 JUN 2006

Le maire,


J.P. BRARD